



Cédric Lespiau
Président de l'association 3A
Avenir et Animation des Arcs

à

Monsieur Guillaume Desrues
Maire de Bourg Saint Maurice-les Arcs

Les Arcs, le 9 novembre 2023

Monsieur le Maire,

Par lettre du 26 octobre 2023, vous avez bien voulu apporter des explications détaillées en réponse à ma lettre du 11 septembre vous exprimant les motifs du très vif mécontentement provoqué par la décision du conseil municipal de majorer considérablement le taux de la taxe d'habitation des résidences secondaires ainsi que par les multiples arguments développés dans la communication municipale qui a accompagné cette décision.

Sans renoncer à nos critiques sur une mesure injustement discriminatoire et à notre incompréhension que celle-ci puisse être, même marginalement, motivée par un besoin de financement complémentaire des transports publics ou de déneigement d'espaces privés ouverts à la circulation publique, nous avons bien noté deux éléments nouveaux figurant en bonne place dans votre réponse :

- la volonté de centrage du surcroît de ressources provenant de la majoration à venir de la THRS sur des mesures municipales pour l'amélioration du marché du logement pour les saisonniers et pour les permanents à ressources limitées,
- le principe du fléchage de ce surcroît de ressources fiscales, ce qui implique un affichage et un suivi de son utilisation.

Nous en prenons acte.

Nous pouvons vous assurer que 3A sera très attentive à la vérification de cette intention de fléchage.

Nous vous remercions par avance pour les informations concrètes et chiffrées qui pourront être apportées à cet effet dès l'année prochaine.

Nous avons aussi acté votre intention de proposer au conseil municipal la possibilité d'instaurer une réduction de la taxe foncière pour les propriétaires justifiant de la réalisation de travaux améliorant la performance énergétique de leurs biens.

Cela nous paraît une excellente initiative, pourvu que cette réduction d'impôt foncier soit accordée pour tous les logements ainsi rénovés, résidences secondaires comme résidences principales, afin que cette incitation revête une efficacité maximale et non discriminatoire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de toute notre considération.

Cédric Lespiau,
Président de 3A